

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

## PROCÈS-VERBAL

### SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2023

Session ordinaire du Conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 2 octobre à 19h30 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1  
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2  
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4  
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5  
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

#### Absence

Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3

Sont également présents monsieur Martin Tremblay, directeur général et greffier adjoint, Me Sarah Cain, avocate externe au soutien du service du greffe.

\*\*\*\*\*

- A. Présences et ouverture**
- B. Adoption de l'ordre du jour**
- C. Adoption de procès-verbaux**
  - 1) Séance ordinaire du 11 septembre 2023;
- D. Période de questions**
- E. Correspondance**
- F. Administration générale et financière**
  - 1) Comptes du mois;
  - 2) Appel à tous – Adoption d'une résolution pour le renouvellement de la TECQ;
  - 3) Facture RCGT – Rapport financier;
  - 4) Facture SAE Estrie – Formation ONU;
  - 5) Facture AgoraSport – Bandes Sawyerville;
  - 6) Facture Donlox – CC Sawyerville;
  - 7) Facture Tourbe Concept;
  - 8) Facture Simetech Environnement Inc;
  - 9) Bourses étudiantes;
  - 10) Facture Cain Lamarre – Essania;
  - 11) Facture Claude Thibodault;
  - 12) Facture Solution Gestion;
  - 13) Facture Cain Lamarre – Soutien Greffe;
  - 14) Facture Cain Lamarre – Dossier général
  - 15) Activité financière au 30 septembre 2023
- G. Aménagement et urbanisme**
  - 1) CCU - Dossier 23-PIIA-03;
  - 2) Autorisation CPTAQ;

3) Rapport comparatif des permis;

**H. Communications et vie communautaire**

- 1) Gratuité clinique de sang;
- 2) Demande financement Programme de soutien à des projets de SAE;
- 3) Budget Cœur-Villageois;
- 4) Aide financière Karaté;
- 5) Formation Comité Loisir;

**I. Travaux publics**

- 1) Poste aide-mécanicien;
- 2) Poste journalier conducteur saisonnier;
- 3) Projet aqueduc Johnville – mandat;
- 4) Modification de résolution R-8883;
- 5) Modification de résolution R-8844;

**J. Sécurité publique, activités d'agglomération**

- 1) Stagiaire;

**K. Proposition(s) des membres du conseil**

**L. Avis de motion**

- 1) Projet Règlement entretien chemins privés;
- 2) Projet Règlement taxes de mutation;
- 3) Projet de règlement Préemption;

**M. Étude et adoption de règlements**

- 1) Adoption règlement CCU

**N. Varia**

- 1) Parc jeux enfants pour les 3 secteurs – Daphnée

**O. Période de questions**

**P. Ajournement ou levée de la séance**

\*\*\*\*\*

**A. Présences et ouverture par le président d'assemblée et maire**

Le greffier adjoint certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président, monsieur le maire Mario Gendron.

Ouverture de la séance à 19h34

**B. Adoption de l'ordre du jour**

Résolution 2023-10-9144

Proposé par la conseillère Josée Pérusse appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton

adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 octobre 2023 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

### **C. Adoption de procès-verbaux**

Résolution 2023-10-9145

1) Séance ordinaire du 11 septembre 2023;

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2023 tel que remis à chaque membre du conseil municipal mais sous réserve de la révision des commentaires et de la période de questions, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

### **D. Période de questions**

Première période de question

1- Pete Lachance

L'idée d'installer des emplacements de camping au terrain de balle est apportée aux membres du conseil.

Il questionne également les membres du conseil quant au coût du terrain à côté de la caserne, et il est informé que le prix n'est pas encore établi.

Il informe les membres du conseil que Ross Hollis a un terrain pour faire une patinoire près d'un parc. Un plan a été soumis par Daphnée, lequel a été remis au comité voirie.

Monsieur Lachance demande de faire une inspection dans le village de Sawyerville pour les nuisances.

Il demande de mettre une rampe d'accessibilité dans l'Église.

Monsieur Lachance informe les membres du conseil de son intérêt pour acheter le terrain près de la piste cyclable sur la rue Church. Une rencontre sera organisée.

2- Claire Poudrier

La question de l'accessibilité de l'église est abordée.

### **E. Correspondance**

Aucune correspondance n'est déposée.

### **F. Administration générale et financière**

1) Comptes du mois;

Résolution 2023-10-9146

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et des autorisations de paiement de comptes

en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 2 octobre 2023;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses autorisées par le conseil municipal en vertu de la délégation du directeur général;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Luis et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'approuver la liste des comptes à payer telle que présentée et d'autoriser leur paiement.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Appel à tous – Adoption d'une résolution pour le renouvellement de la TECQ;

Résolution 2023-10-9147

#### **Renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (2024 à 2028) – négociations entre les gouvernements du Québec et du Canada**

CONSIDÉRANT QUE les gouvernements du Québec et du Canada mènent présentement des négociations pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période 2024 – 2028;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 24 août 2023 aux gouvernements du Québec et du Canada de conclure une entente rapide pour assurer la reconduction de cet important programme;

CONSIDÉRANT QUE ce programme est essentiel à la réalisation de projets importants dans les communautés du Québec;

CONSIDÉRANT QUE malgré les sommes importantes consenties à ce programme, elles demeurent insuffisantes pour répondre aux besoins et qu'elles doivent être majorées en raison de l'augmentation des coûts de réalisation des projets;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération canadienne des municipalités a demandé au gouvernement fédéral de doubler ses investissements dans ce programme et de prévoir une indexation de 3,5% par année;

CONSIDÉRANT QUE la FQM et ses membres demandent depuis plusieurs années que le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) permette le financement et la réalisation de projets planifiés et décidés par les municipalités du Québec, en ce sens que les projets de bâtiments municipaux (garages, hôtels de ville, casernes de pompiers, etc.) et les travaux sur les ouvrages de rétention (barrages, digues, etc.) soient admissibles à ce programme;

CONSIDÉRANT l'importance d'adapter les programmes aux défis posés par les changements climatiques et de permettre aux municipalités de financer la réalisation d'aménagements et de travaux d'adaptation aux conséquences de ces changements tels que l'aménagement de ceintures coupe-feu pour protéger les communautés forestières;

CONSIDÉRANT QUE la reddition de compte lors de la réalisation de projets

est lourde pour les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les négociations doivent aboutir impérativement au début de l'automne 2023 pour assurer sa mise en œuvre le 1er janvier 2024 et pour permettre aux municipalités de prévoir les investissements dans leur budget;

CONSIDÉRANT QUE les sommes consenties à ce programme doivent être exemptes de toute nouvelle obligation ou condition pour assurer sa réussite;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Jean-Marc Dickenson  
ET APPUYÉ PAR la conseillère Daphnée Raymond

RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la Ville de Cookshire-Eaton demande aux gouvernements du Québec et du Canada :

De conclure dès le début de l'automne une nouvelle entente fédérale-provinciale pour le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028;

D'augmenter les sommes disponibles aux municipalités du Québec et de prévoir une hausse annuelle de l'enveloppe pour la durée de l'entente afin de couvrir l'augmentation des coûts;

De n'ajouter aucune reddition de compte, obligation ou condition additionnelle aux municipalités dans l'application du programme;

De permettre le financement de projets de bâtiments municipaux, des ouvrages de rétention et des quais propriétés de municipalités dans les travaux admissibles;

De rendre admissibles les projets de prévention, d'aménagement et de travaux d'adaptation aux conséquences des changements climatiques.

De transmettre copie de cette résolution au ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports et lieutenant du Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, à François Jacques députés de Mégantic et à l'honorable Marie-Claude Bibeau députée de Compton—Stanstead, à la Fédération québécoise des municipalités et à la Fédération canadienne des municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Facture RCGT – Rapport financier;

Résolution 2023-10-9148

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de RCGT portant le numéro 2717283 au montant total de 6 898.49 \$, incluant les taxes, datée du 27 mai 2023, concernant l'audit effectué pour Cookshire Innovation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Facture SAE Estrie – Formation ONU;

Résolution 2023-10-9149

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de SAE Estrie portant le numéro C2-001597 au montant total de 6 850.99 \$, incluant les taxes, datée du 30 juin 2023 concernant la formation pour l'ensemble des pompiers et officiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

,

5) Facture AgoraSport – Bandes Sawyerville;

Résolution 2023-10-9150

Proposé par le conseillère Daphnée Raymond et appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de AgoraSport portant le numéro 16516 au montant total de 11 480.25 \$, incluant les taxes, datée du 5 septembre août 2023 concernant l'installation de bandes à Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Facture Donlox – CC Sawyerville;

Résolution 2023-10-9151

Proposé par la conseillère Josée Pérusse et appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Donlox portant le numéro 108250 au montant total de 11 650.48 \$, incluant les taxes, datée du 18 septembre 2023 concernant les portes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Facture Tourbe Concept;

Résolution 2023-10-9152

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Tourbe Concept portant le numéro 2023-3063 au montant total de 7 549.26 \$, incluant les taxes, datée du 31 août 2023 concernant la tourbe autour de la patinoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Facture Simetech Environnement Inc;

Résolution 2023-10-9153

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Simetech Environnement Inc. portant le numéro 27242 au montant total de 165 373.31 \$, incluant les taxes, datée du 31 août 2023 concernant le pompage des boues à Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Bourses étudiantes;

Résolution 2023-10-9154

CONSIDÉRANT QUE la ville de Cookshire a, par sa résolution 2023-04-8842, décidé d'octroyer des bourses scolaires pour l'année 2023 d'une valeur de 100\$ chacune pour des résidents de Cookshire-Eaton ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu seize demandes de bourses étudiantes pour l'année 2023;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller monsieur Jean-Marc Dickenson et appuyé par la conseillère Cindy Duquette et est résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Ville de Cookshire-Eaton :

- AUTORISE l'émission d'une bourse scolaire au montant de 100\$ chacune pour chaque étudiant résident de Cookshire et bénéficiaire pour l'année 2023, dont copie de la liste est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
- NOMME monsieur le maire Mario Gendron à titre de représentant de la Ville de Cookshire-Eaton lors de la remise des bourses qui se tiendra le 26 septembre à 19h, à la salle de Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10)Facture Cain Lamarre – Essania;

Résolution 2023-10-9155

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Cain Lamarre portant le numéro 70-0000025706 au montant total de 178.08 \$, incluant les taxes, datée du 18 septembre 2023

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11)Facture Claude Thibodault;

Résolution 2023-10-9156

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Claude Thibault portant le numéro 2593 au montant total de 17 401.44\$, incluant les taxes, datée du 9 septembre 2023, ainsi que la facture portant le numéro 2620 au montant total de 2 549.88 \$ incluant les taxes pour la réparation d'un camion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12)Facture Solution en Gestion inc.;

Résolution 2023-10-9157

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Solution Gestion portant le numéro F-2022 au montant total de 20 109.13

\$, incluant les taxes, datée du 22 septembre 2023 concernant le rapport d'analyse en ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13) Facture Cain Lamarre – Soutien Greffe;

Résolution 2023-10-9158

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Solution Gestion portant le numéro F-0000025881 au montant total de 6 683.73 \$, incluant les taxes, datée du 25 septembre 2023

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14) Facture Cain Lamarre – Dossier général

Résolution 2023-10-9159

Proposé par la conseillère Daphnée Raymond et appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Cain Lamarre portant le numéro 70-0000025878 au montant total de 155.73 \$, incluant les taxes, datée du 25 septembre 2023

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15) Activité financière au 30 septembre 2023

Dépôt du rapport des activités financières au 30 septembre 2023.

**G. Aménagement et urbanisme**

1) CCU - Dossier 23-PIIA-03;

Résolution 2023-10-9160

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu d'autoriser la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale conditionnellement aux éléments suivants, le tout tel qu'indiqué au procès-verbal du CCU du 20 septembre 2023 joint aux présentes pour en faire partie intégrante :

1. Conserver le carrelage des fenêtres extérieures ou le remplacer par un nouveau similaire et proposant les mêmes couleurs que le revêtement du mur ou le cadrage de la fenêtre;
2. À l'utilisation du revêtement extérieur illustré dans le rapport du CCU du 20 septembre 2023, portant la lettre A, et dont la couleur la plus pâle des options présentées
3. Pour les galeries avant, deux options sont possibles:
  - a. Soit de conserver les murets en y mettant le nouveau revêtement, ce type de muret représentant le style de l'époque du bâtiment;

- b. Retirer les murets pour les remplacer par des garde-corps et main courante en bois de couleur et de style similaire aux colonnes de la galerie (bois de couleur blanc)
4. Pour le garage d'utiliser le même revêtement de déclin de vinyle qui sera utilisé de façon majoritaire sur la maison (couleur A, voir le point 2 de la présente). Il est également demandé de reprendre une porte de couleur noire pour rappeler la couleur de la porte avant de la maison

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

##### 2) Autorisation CPTAQ;

Résolution 2023-10-9161

CONSIDÉRANT QUE La Ferme l'étincelle souhaite déposer une demande d'aliénation auprès de la CPTAQ pour le lot 2 132 176 qui se trouve dans la zone agricole décrétée à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

CONSIDÉRANT QUE l'article 58 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* prévoit qu'une personne qui souhaite notamment déposer une demande d'aliénation doit en faire la demande à la municipalité locale sur le territoire de laquelle est situé le lot;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif visé par la demande est entre autres de déménager La Ferme l'étincelle afin de lui permettre d'utiliser un nouveau site de façon permanente afin d'assurer la pérennité de ses activités agricoles sur le territoire de la ville;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme à la réglementation municipale et, plus particulièrement, au Règlement de zonage pour la zone où l'immeuble se trouve, soit Ru-004;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette et appuyée par la conseillère Josée Pérusse et résolu de recommander à la CPTAQ d'autoriser la demande d'aliénation présentée par La Ferme l'étincelle pour le lot 2 132 176;

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

##### 3) Rapport comparatif des permis;

Le rapport comparatif des permis en date du 29 septembre 2023 est déposé aux membres du conseil.

#### **H. Communications et vie communautaire**

##### 1) Gratuité clinique de sang;

Résolution 2023-10-9162

CONSIDÉRANT la tenue de la Clinique de sang le 22 novembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE Héma-Québec a fait une demande auprès de la ville pour que la Salle Guy-Veilleux lui soit fournie gratuitement pour la durée de l'évènement;

CONSIDÉRANT QUE Héma-Québec souhaite obtenir l'appui de la ville pour

la tenue de l'évènement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le prêt à titre gratuit de la salle Guy-Veilleux pour la tenue de la collecte de sang du 22 novembre 2023;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Demande financement Programme de soutien à des projets de SAE;

Résolution 2023-10-9163

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2024 (Programme), qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2024, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire ;

ATTENDU QUE LA Ville de Cookshire souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2023-2024 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires;

SUR LA PROPOSITION DE la conseillère Cindy Duquette;

APPUYÉE PAR la conseillère Josée Pérusse;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil de ville :

- D'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la semaine de relâche scolaire et la période estivale 2024;
- D'autoriser le Directeur des communications et de la vie communautaire à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la ville de Cookshire-Eaton;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Budget Cœur-Villageois;

Résolution 2023-10-9164

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'allouer 3000\$ supplémentaire au budget initial de 22 000 \$ de l'organisme Cœur Villageois pour l'année financière 2023, conditionnellement à ce que des factures justificatives soient soumises à la ville pour justifier l'allocation d'un budget supplémentaire;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Aide financière Karaté;

Résolution 2023-10-9165

Proposé par la conseillère Cindy Duquette et appuyé par le conseiller Jean-

Marc Dickenson, il est résolu d'octroyer une aide financière pour l'année 2023-2024 de 55\$ par enfant inscrit à l'activité de karaté à la salle Guy-Veilleux;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Formation Comité Loisir;

Résolution 2023-10-9166

CONSIDÉRANT la nécessité d'établir les priorités de projets de loisirs et de vie communautaire dans la ville de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT QUE la création d'un comité permettrait d'assurer une meilleure collaboration pour la mise en œuvre des projets de loisirs pour Cookshire, Johnville et Sawyerville en plus de créer un unique canal de communication;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Cindy Duquette de créer un comité loisir, lequel est composé des membres suivants :

- Mme Cindy Duquette-St-Louis
- Mme Josée Pérusse
- Mme Daphnée Raymond
- Mme France Dumont
- M. Claude Leclair

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**I. Travaux publics**

1) Poste aide-mécanicien;

Résolution 2023-10-9167

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu d'octroyer le poste d'aide-mécanicien à Christian Couture, notamment vu son ancienneté conformément à l'article 6.2 de la Convention, le tout rétroactivement au 11 septembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Poste journalier conducteur saisonnier;

Résolution 2023-10-9168

Proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'octroyer le poste de journalier conducteur saisonnier à M. Stéphane Boutin, rétroactivement au 25 septembre 2023;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Projet aqueduc Johnville – mandat;

Résolution 2023-10-9169

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton, par sa résolution 2023-09-9119, dépose une demande d'aide financière PRIMEAU 2023 concernant l'aqueduc de Johnville;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de faire une demande d'autorisation ministérielle auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour l'installation d'un système de traitement d'eau potable conformément à l'article 177 b) du *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement* REAFIE);

PAR CONSÉQUENT, proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu de mandater Quebeceau Consultats inc. à procéder à la préparation et au dépôt d'une demande d'autorisation ministérielle.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Modification de résolution R-8883;

Résolution 2023-10-9170

CONSIDÉRANT QU'à la fermeture de l'appel d'offres public pour la fourniture de services professionnels en ingénierie avec surveillance pour la construction d'une usine de traitement d'eau potable, réservoir, conduite et raccordement au puits Lavigne CS/PE-1-21, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

| Soumissionnaires      | Prix<br>(taxes applicables en sus) |
|-----------------------|------------------------------------|
| Quebeceau consultants | 189 000,00 \$                      |
| Les Services exp inc. | 485 000,00 \$                      |

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection formé du directeur général, monsieur Martin Tremblay, du directeur du Bureau de projets, monsieur René Lavigne, et de la directrice des finances et trésorière, madame Jessica Shank, datée du 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QUE le projet sera financé par le PRIMEAU et non la TECQ et qu'il y a donc lieu de modifier la résolution R-8883 à cet effet

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Cindy Duquette et résolu :

DE MODIFIER la résolution R-8883 afin de supprimer la mention à l'effet que le projet est financé par la TECQ;

QUE le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie avec surveillance pour la construction d'une usine de traitement d'eau potable, réservoir, conduite et raccordement au puits Lavigne CS/PE-1-21, au montant de 189 0000 \$ (taxes applicables en sus) soit adjugé à Quebeceau consultants conformément à sa soumission ouverte le 13 avril 2023 et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur du Bureau de projets soit nommé pour signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Modification de résolution R-8844;

Résolution 2023-10-9171

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu de modifier la résolution R-8844 afin d'y prévoir un taux horaire de 145\$/h, taxes en sus, au nom de Ferme Daniel Bouchard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**J. Sécurité publique, activités d'agglomération**

- 1) Stagiaire;

Résolution 2023-10-9172

Proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu de prolonger le contrat de Julien-Pierre Dorion pour une durée supplémentaire de trois (3) mois, la présente résolution modifiant ainsi les résolutions 2023-05-8926, 2023-05-7860 et 2023-06-9023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**K. Proposition(s) des membres du conseil**

Aucune

**L. Avis de motion**

- 1) Avis de motion et dépôt du *Règlement concernant l'entretien des chemins privés ouverts au public par tolérance*;

Résolution 2023-10-9173

Avis de motion est donné par le conseiller Marcel Charpentier qu'il présentera à une prochaine séance le projet de *Règlement concernant l'entretien des chemins privés ouverts au public par tolérance*.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est déposée et remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Avis de motion et dépôt du Règlement taxes de mutation;

Résolution 2023-10-9174

Avis de motion est donné par la conseillère Josée Pérusse qu'elle présentera à une prochaine séance le projet de *Règlement concernant le taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$ et au droit supplétif*.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est déposée et remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Projet de règlement Prémption;

Résolution 2023-10-9175

Avis de motion est donné par la conseillère Daphnée Raymond qu'elle présentera à une prochaine séance le projet de règlement portant sur les droits de préemption conformément aux articles 572.0.1 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*.

Projet de ce règlement sera déposé à une séance ultérieure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**M. Étude et adoption de règlements**

1) Adoption règlement CCU

Le point est reporté à une séance ultérieure du conseil.

**N. Varia**

1) Sécurité route 108

Les membres du conseil discutent de la sécurité sur la route 108.

2) Demande – Salle communautaire Johnville

Résolution 2023-10-9176

CONSIDÉRANT QU'une demande est présentée aux membres du conseil pour que la salle communautaire de Johnville soit prêtée gratuitement pour l'organisation d'un souper spaghetti le 18 novembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE cette activité servira à financer les activités sportives de l'équipe de hockey Sharks;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier et appuyé par la conseillère Daphnée Raymond et résolu d'autoriser le prêt de la salle communautaire de Johnville pour le souper spaghetti du 18 novembre 2023, sous réserve de la vérification de la politique de prêt de salle par M. Martin Tremblay, lequel est mandaté pour confirmer si la tenue de l'activité est conforme à ladite politique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**O. Période de questions**

Pas de questions

**P. Ajournement ou levée de la séance**

Résolution 2023-10-9177

Sur la proposition du conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu que la séance soit levée à 20 h 18.